



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Équipement : services extérieurs

Question écrite n° 892

## Texte de la question

M. Philippe Mathot attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur la situation de pénurie d'agents d'encadrement dans laquelle se trouve la direction départementale de l'équipement des Ardennes. Sur vingt-quatre postes d'agents du cadre A, quatre postes sont à pourvoir depuis plusieurs mois, dont le poste très important du chef du service des routes. Un cinquième poste sera très prochainement laissé vacant. Il est à noter en outre que le taux d'encadrement est très bas : 24 cadres pour 559 agents. Cette situation est très gênante pour cette direction départementale qui doit jouer un rôle technique important dans le cadre du désenclavement du département. En conséquence, il lui demande s'il lui est possible de prendre rapidement les mesures de nomination nécessaires.

## Texte de la réponse

À la suite de la pénurie d'agents d'encadrement, des mesures de nomination ont été prises. Les affectations ont commencé à avoir lieu, puisque un attaché administratif a été affecté le 1<sup>er</sup> mars 1993, qu'un ingénieur des travaux publics de l'État sur la subdivision de Charleville-Mézières est prévue d'ici la fin de l'année. La nomination d'un ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État est prévue pour le 1<sup>er</sup> septembre 1993 comme chef du service des routes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Mathot Philippe](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 892

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** équipement, transports et tourisme

**Ministère attributaire :** équipement, transports et tourisme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mai 1993, page 1383

**Réponse publiée le :** 9 août 1993, page 2455